L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN 9 FEVRIER 1881. 54me Année.

DUFOUR & LEBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 9 FEVRIER 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

Malle d'Europe. — Nous avons reçu hier des journaux de France allant jusqu'au 25 janvier, nous ne pouvons publier dans ce numéro qu'une partie des nouvelles intéressantes qu'ils nous apportent.

Les Fléaux de toute espèce.

Nous avons assez de fléaux naturels sans chercher à y ajouter les embarras qui pourraient être causés par un gouvernement imprévoyant. Une inondation qui couvre tous les derrières et une partie de la ville; destruction de tous les jardins potagers de la banlieue, de tous ces jardins qui alimentaient le plus généralement nos marchés; abandon de maintes résidences situées sur la lisière de la zone urbaine proprement dite; absence de travailleurs, défoncés, réduits à l'état de bloc-aques; interruption de communications même avec les parties de la ville que les eaux n'ont pas envahies; impossibilité de circulation dans les quartiers populeux où les rues ne sont pas pavées; perte de loyers pour grand nombre de propriétaires; pluie continuelle, ce qui veut dire continuation de cet état de choses, sans apparence de cessation prochaine. Voilà la part des fléaux naturels.

Quant aux fléaux humains, de ceux qui sont le résultat d'une série d'administrations ignorantes, inconscientes ou inhabiles, ils sont nombreux aussi, bien qu'ils puissent être mentionnés en quelques lignes : accumulation de dettes; constitution de ces dettes en violation de la loi depuis 1852; favoritisme au profit de certains créanciers et banqueroute pour les autres; satisfaction donnée aux premiers même aux dépens des services publics; procès, et décisions en faveur des seconds; condamnations à payer le tout avec les arrérages; multiplication de jugements qui suffisaient à eux seuls pour absorber deux ou trois fois les revenus possibles de la ville; poursuites d'un bout pour le recouvrement de toutes les taxes de ville dues antérieurement au 1er janvier 1879; poursuites de l'autre part par les collecteurs de taxes d'Etat qui, à partir du premier samedi de mars vendront eux-mêmes à l'encan les propriétés grévées, et payement des taxes de l'année courante; voilà la part des fléaux que nous devons en premier lieu aux administrations républicaines et en second lieu au défaut de résolution et au manque d'énergie des administrations qui leur ont succédé.

Et c'est dans un moment pareil que le conseil passe son temps à écouter les demandes de certaines compagnies industrielles dont le but unique, bien qu'il soit enluminé de couleurs à peins acceptables dans des temps meilleurs, est de spéculer d'une manière fructueuse sur les prétendues nécessités de la ville. Sans doute, il serait important pour nous d'avoir un éclairage à bon marché, mais encore faut-il avoir des garanties positives, certaines, qu'on aura cet éclairage, et d'après l'ordonnance que le conseil se dispose à voter et qu'il a peut-être déjà votée au moment où nous écrivons ces lignes, ces garanties nous feront complètement défaut, et il n'en faudra pas moins livrer nos rues et nos pavés à tous les bouleversements que nécessitent de pareilles entreprises.

Quant à l'autre compagnie, celle qui veut opérer le vidage des fosses par des égoûts souterrains sans pente, mais où l'écoulement se ferait au moyen de machines pneumatiques, nous nous sommes déjà expliqué à ce sujet et les objections que nous avons élevées nous paraissent difficiles à détruire.

Nous en aurions beaucoup d'autres à faire valoir et justement de la même sorte que les raisons invoquées par ceux qui appuyent le système des égoûts souterrains. Nous avons publié maints articles des journaux français portant pour titre : "Les mauvaises odeurs de Paris," ces mauvaises odeurs étant attribuées justement à ce même système d'égoûts qu'on veut pratiquer ici. Ces odeurs existent bien pires dans nos quartiers, car Paris a une forte pente vers la Seine, quand la Nouvelle-Orléans en manquerait entièrement dans tous les côtés, à moins de creuser un fleuve souterrain portant les eaux accumulées sur un point très inférieur de la Vallée et très éloigné de la ville, ce qui coûterait des frais que nous ne pourrions pas payer en un siècle. Ajoutons qu'il a été fortement question dans le conseil municipal de Paris d'abolir les égouts souterrains comme nuisibles à la santé publique.

Mais la plus forte objection est celle que trois membres de l'association des contribuables, MM. Rivet, Bayle et Gasquet, ont présentée au maire Shakespear. Dans l'état d'appauvrissement où la ville se trouve, elle est tout à fait hors d'état de subvenir aux frais de construction que l'exécution de système exigerait. Ces frais pour les propriétaires consisteraient en pose de tuyaux sur leurs terrains jusqu'au point où ils seraient en connexion avec les conduits de la compagnie; en un abonnement forcé, le double de ce que coûte le vidage des fosses par les procédés ordinaires, parfaitement inodores; et en fourniture quotidienne d'eau pour le lavage des conduits. Or les habitants de plus de la moitié du premier district, de tout le quatrième et le sixième, qui n'ont que des citernes, prendraient-ils cette eau ? Les waterworks ne vont pas plus haut que la rue Félicité, excepté dans la rue des Magasins où ils se prolongent de quelques îlots. On ne s'y abonne pas, tentefois, parce que dans ces quartiers on préfère généralement les eaux de pluie pour la table, le blanchissage et pour tous les usages domestiques.

Or, ces dépenses, arrivant dans un moment où les propriétaires sont menacés d'une contribution de 2 1/2 et de 3 0/0, nous paraissent entièrement hors de saison.

Dans cette affaire des égoûts souterrains, construits par une compagnie qui aurait un droit de taxe sur la propriété des habitants, il y a aussi une question constitutionnelle que nous verrons intervenir ici parce que nous voyons qu'il en est temps. Le Conseil de Ville ignore peut-être que dans le chapitre des limitations des pouvoirs Législatifs il y a une clause qui *interdit à l'Assemblée générale ou à ces mêmes pouvoirs législatifs de passer aucune loi ou loi spéciale pour accorder à une corporation, à une association ou à un individu* un droit spécial ou exclusif, un privilège ou une immunité quelconque.

Or, ici nous voyons tout cela : droit d'imposer des constructions à autrui sur le terrain d'autrui, droit de faire verser de l'eau dans les conduits aux frais d'autrui, et droit de tirer et d'imposer un abonnement à autrui, ou sans taxe, le tout au profit d'une association ou d'une compagnie industrielle. Une ordonnance pareille serait formellement [illegible] positivement [illegible] bien plus obstinément [illegible]

Nous avons la reste des choses plus pressés à faire, à supposer que nous puissions faire quelque chose, et parmi ces améliorations nous mettrons en première ligne le pavage de nos rues. Les propriétaires qui ont des maisons sur l'Avenue St-Charles s'occupent d'une question dont la solution nous paraît urgente. Ils veulent s'affranchir des boues qui rendent cette Avenue impraticable après chaque averse seulement d'un quart d'heure. Depuis deux mois toute communication est devenue impossible pour les wagons, sur un espace de cinq milles, de la place Tivoli à Carrollton. Il y a des commencements de bois de chauffage à Carrollton, et les habitants du premier, du quatrième et du sixième district n'ont pas une bûche à leur service. Le lait n'y arrive plus que par les chars de la compagnie du chemin de fer. Tous ces quartiers manquent d'approvisionnements faute de routes praticables. Il faut donc en faire, et tout d'abord paver les deux chaussées de rue de l'Avenue St-Charles, bien en gravois, non en cequilles, ainsi en bois précédé, mais en blocs carrés de pierre, car de tous les pavages c'est le plus économique, parce qu'il dure toujours. Les propriétaires en feront les frais, suivant la loi, mais suivant la loi aussi, la ville doit payer les frais d'intersection, qui sont doubles dans ce cas parce que la rue est double, et la ville ne peut s'y refuser, si les propriétaires l'exigent. Nous engageons donc le Conseil de ville à réserver des fonds pour cette grande amélioration. Quant à l'affaire du canal de la rue du Camp, que le Conseil accepte l'offre de M. Van Benthuysen, et cette opération ne coûtera pas un cent à la ville.

SARAH BERNHARDT.

Il faudrait plus de temps et d'espace que nous n'en avons à notre disposition pour faire une critique raisonnée de l'interprétation du rôle de Phèdre par Sarah Bernhardt; nous nous contenterons donc de résumer notre impression générale. Rachel avait innové sur l'ancienne école et tout en conservant certaines traditions, certaines règles de convention, elle avait créé un genre qui lui était propre, genre grandiose qui élevait les passions humaines à des hauteurs inconnues jusque là. Dans Phèdre elle avait vu la fille des Dieux, la petite fille du Soleil, quasi-divinité elle-même, soumise aux passions des mortelles, mais en révolte contre avec l'implacable loi qui en faisait la victime de Vénus. Aussi la grande tragédienne avait-elle fait de la femme de Thésée une personnification presque surhumaine. N'était-ce pas conforme à la légende mythologique, dont toutes les héroïnes sont certainement autre chose que des femmes d'essence simplement terrestre ? Copier la Phèdre de Rachel, sans avoir ses puissantes voix, son œil de feu, sa physionomie empreinte d'une sombre énergie, c'eût été de la part d'une artiste tout différemment douée, s'exposer à ne donner qu'une pale copie qui n'eût satisfait ni la génération, imbue des souvenirs laissés par Rachel, ni la nouvelle génération à laquelle la tragédie classique paraît singulièrement démodée.

Sarah Bernhardt était trop intelligente pour tomber dans cet écueil, et elle avait trop de valeur pour ne pas trouver dans son propre fonds des ressources suffisantes pour faire une nouvelle création. S'inspirant de l'école moderne qui est devenue de plus en plus réaliste, elle a cherché à représenter dans Phèdre la femme plutôt que la fille des Dieux, à traduire humainement des sentiments humains, et elle a merveilleusement réussi, au point de rendre presqu'intéressante cette malheureuse victime de l'amour. Elle n'a pas négligé entièrement l'antre face du caractère de Phèdre, et elle a dit avec un dian digne de Rachel elle-même certains passages dans lesquelles sont exprimés en si beaux vers les sentiments de révolte, de jalousie, de rage et de désespoir. Mais dans la plus grande partie du rôle, Mlle Bernhardt a fait de Phèdre la femme qui meurt d'un amour contre lequel elle lutte vainement, amour qui est entré dans ses chair, qui brûle son sang. Il y a peut-être un peu trop de langueur dans la première scène, mais c'est avec un art admirable qu'elle a nuancé toutes les gradations de la délicate et difficile scène de la déclaration. Elle a excité un véritable enthousiasme chez ses auditeurs.

Toutes les luttes qui se livrent dans l'âme de Phèdre quand elle se voit délaissée pour une rivale et quand elle écoute les conseils funestes d'Œnone, ont été rendues avec des jeux de physionomie saisissants par l'habile artiste. Quant à la scène finale elle a été interprétée avec une grande noblesse, mais peut-être avec un peu trop de frotdeur; on se sentait pas assez le repentir. On peut dire, il est vrai, que Phèdre s'étant empoisonnée et sachant qu'Hippolyte est mort, est désormais tombée de tout, indifférente à tout et qu'elle se confesse à Thésée uniquement pour justifier la mémoire de celui qu'elle a aimé. L'effet produit par cette scène et par la mort de Phèdre a été très profond. Somme toute, l'interprétation du chef-d'œuvre de Racine permet de placer Mlle Sarah Bernhardt au rang des artistes de premier ordre. Mme Mea, chargée du rôle d'Œnone, s'en est acquittée avec talent. MM. Gangloff et Bouilloud ont l'habitude du genre classique et se tirent convenablement d'affaire. Chez les autres artistes on ne peut guère que constater du bon vouloir; cependant Mlle Jeanne Bernhardt a bien dit quelques passages.

Salle comble hier au soir au théâtre de la rue du Canal et nouveau triomphe pour l'éminente comédienne qui a donné un caractère idéal au personnage de Marguerite, la Dame aux Camélias. Beaucoup de noblesse dans la scène avec Duval père, une tendresse mêlée d'une douleur poignante dans les adieux à Armand, dont a été parfait dans la troisième scène, après lequel Sarah Bernhardt a été rappelée trois fois de suite. La grande scène avec Armand du quatrième acte a été interprétée d'une façon très dramatique et sans aucune exagération ; c'est de l'art véritable. Touchante jusqu'à faire couler les larmes dans le dernier acte, Sarah Bernhardt a su donner à la mort de Marguerite un caractère à la fois chaste et vrai. Elle a été bien secondée par M. Angelo, dont le rôle d'Armand est jusqu'ici le plus grand succès. Inutile de dire que les toilettes de la Dame aux Camélias ont fait sensation par leur élégance et leur richesse.

Ce soir, Sarah Bernhardt paraîtra dans le grand drame de Victor Hugo, *Ernani*, et jouera dans deux pièces le *Passant*, de Coppée, et la *Sphinx*, d'Octave Feuillet.

Quelques colonnes de fabrique BLACK CROOKS, en vente chez [illegible] à l'Etoile Rouge.

ACADEMIE ET THEATRE St-CHARLES.— Le steamer "Hercule" qui avait été expédié par le fleuve pour se rendre à la Baie de St-Louis où on trouvait les artistes engagés par M. Bidwell, ayant été retenu trois ou quatre jours par les brouillards, n'a pu gagner la mer que hier matin sur les dix heures par conséquent les deux troupes ne sont attendues ici qu'aujourd'hui. On espère toutefois qu'elles arriveront à temps pour jouer ce soir même par les théâtres de la rue St-Charles.

Boissons sans égales : en vente à l'Etoile Rouge.

Jardin Wenger.— A l'établissement on trouve aussi sous le nom qui précède, un orchestre de choix et horticulture dans un grand concert tous les soirs. On y entend de bonnes musiques et on peut y consommer convenablement.

L'INONDATION.

Nous apprenons que, sous la double action du vent et de la pluie, l'inondation fait des progrès incessants et que plusieurs parties des faubourgs, qui avaient presque toujours été épargnées jusqu'ici, se trouvent submergées ou sur le point de l'être. Beaucoup de gens qui étaient venus en ville hier matin n'ont pu regagner leurs demeures qu'à l'aide de bateaux ou de radeaux, et l'on a trouvé dans des maisons isolées des familles entières, attendant sur des lits, sur des tables ou autres meubles, que les eaux qui couvrent leur plancher se retirent.

Nombre de ces familles sont sans provisions et, d'ailleurs, étant privées de tout moyen de faire du feu, comment pourraient-elles les faire cuire ? Il est urgent d'envoyer à leur secours, et nous apprenons vivement la proposition faite par le maire Shakespear, de nommer un comité chargé d'organiser des expéditions de pain, de viandes cuites et d'autres vivres. La proposition a été accueillie par le Conseil, et sans délai un comité d'organisation a été nommé dans le but de concentrer les moyens privés et toutes ressources.

L'œuvre a dû être commencée dès hier avant la nuit, et nous espérons que ce matin elle sera assez avancée pour que, si la pluie ne cesse pas, nous puissions croire au moins que ces secours hâtifs ont mis à l'abri de la famine ces malheureuses familles qui, ne sachant où aller, ont été forcées de rester chez elles, même en voyant l'inondation à leurs pieds.

Les étrangers ne doivent pas manquer de faire leurs achats de chaussures à l'Etoile Rouge.

OPERA FRANÇAIS.

En rendant compte de la représentation de *Guillaume Tell*, qui a eu lieu hier soir, nous devons tout d'abord féliciter M. Monas de la manière brillante dont son orchestre a exécuté l'ouverture. A peine la dernière mesure était-elle achevée, que des applaudissements partaient de tous les points de la salle, et se prolongeaient avec tant de persistance que l'on aurait pu croire que le désir du public était de faire répéter l'ouverture.

Mlle Legye a été dans le rôle de Mathilde telle qu'on s'attendait à l'y voir. Elle a dit avec noblesse et distinction le beau récitatif qui précède la romance—*Sombre forêt, désert triste et sauvage.*

Quant à la romance, elle l'a nuancée non-seulement en artiste habile, mais en personne douée d'une grande sensibilité naturelle et pleine de tact. Elle ne se contente pas de chanter avec une correction irréprochable ; elle tient à plaire à ses auditeurs, à les charmer ; elle y réussit, le public l'écoute toujours attentivement et l'applaudit avec plaisir.

Mlle Pillard, qui remplissait le rôle de Jemmy, s'est fait applaudir dans le quatuor du troisième acte.

M. Utto a obtenu un beau succès dans la grande scène entre Guillaume et son fils, après ce quatuor ; il a fait ses adieux à la scène. Il les a prononcés d'une voix émue, compatissante pour le père exposé à tuer son enfant.

L'admirable trio que tout le monde connaît, le trio entre *Arnold, Guillaume et Walter* a été superbement rendu ; M. Armandi avait été à la hauteur de MM. Utto et Jourdes ; mais dans ce morceau, comme dans les autres, il a manqué de puissance ; il a chanté presque tout son rôle *sotto voce*, comme on fait aux répétitions pour ménager sa voix ; souvent même ses sons dégénéraient en un vrai chuchotement, vers la fin du dernier air —*Amis, amis, secondez ma vengeance*, on n'entendait plus rien.

Au moment où nous livrions les lignes précédentes, à l'impression, nous avons reçu une note de l'administration du théâtre.

On nous apprend que M. Armandi s'est trouvé subitement indisposé, pendant la représentation, par suite d'un afflux de sang à la gorge, ce qui l'a mis dans la nécessité de chanter à demi voix ; on espère qu'il sera mieux jeudi, et qu'il pourra prendre une revanche.

A moins que l'eau qui inonde la banlieue n'envahisse toute la ville, on peut tenir pour certain que *Faust* donné en matinée aujourd'hui attirera une foule énorme au théâtre de la rue Bourbon. On nous assure que Mlle Sarah Bernhardt a fait demander à M. De Beauplan une avant-scène pour assister à cette matinée.

Les dames qui fréquentent les matinées seront certainement très heureuses de voir la grande artiste. Mais de son côté, Mlle Sarah Bernhardt aura là une bonne occasion de voir nos jeunes Louisianaises. Elle qui s'occupe aussi des arts plastiques, et qui par conséquent sait bien regarder, elle ne manquera pas d'observer de jolies têtes de créoles qui laisseront une trace dans ses souvenirs de voyage.

A. M.

Des variétés à l'Etoile Rouge.

Bal de la Société Française. — On verra par un avis que l'adjudication de la buvette avec privilège du buffet et du vestiaire pour le bal de la société française, qui sera donné le samedi 19 février, à la salle des Odd-Fellows, se fera à l'asile de la société rue Ste-Anne, vendredi prochain à 7 heures du soir. Si l'inondation continuait, on indiquerait la veille un autre local pour cette adjudication.

Notre aveugles :
Etonnez-vous, pourquoi est-ce que tout le chaussures achètent à l'Etoile Rouge ?
Parceque ce là qui che fait le plus étnir à mes affaires.

$100.

Vingt-sept belles montres en or et en argent et de l'argent ont été données par la Compagnie Hippolyte Odeon du Théâtre de la Canal. 150, hier, vaudront en valeur, de 10 cts à $50. Les dames ont été les plus heureuses de cette distribution. Nombre de cadeaux ont été envoyés dans des canettes expédiées à la compagnie. Mme Laura S. Webb, de Rockland, actuellement à Pickel St-James, a trouvé une montre suisse (matching case), dans une canette de thé ; another Marie Rourity, domestique, rue du Camp, a trouvé dans une canette de café une belle montre en or ; Mme Welding, No 16 rue Annonciation, une montre à remontoir. Nos seuls prix pour cet exercice et les plus hauts sont : 11 canettes pour $10 ; 23 pour $20 ; 60 pour $50.

Tous les prizes devront être accompagnés de mandats d'argent sur la poste. Nous croyons devoir dire ici, que nous n'avons aucunes relations avec les gens qui nous copient, quant à la façon de donner de la publicité à leurs affaires ; notre seul magasin est au No 150 de la rue du Canal, où seront exposés nos cadeaux jusqu'au mardi-gras.

Grand déballage de pantoufles, BOUTELLIS, 49 Magasin Bourgogne.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.—La buvette avec privilège du buffet dans le vestiaire pour le bal qui aura lieu le 19 Février, à la salle des Odd Fellows, devant vendre à l'enchère, à l'Asile, rue Ste-Anne, entre Derbigny et Roman, VENDREDI prochain, 11 du courant, à 7 heures du soir.

MM. les Sociétaires sont priés d'assister à la vente qui aura lieu après la vente.

Par ordre du président.

L. ROUX, secrétaire. J. SCHWEITZER. 9 fév—2t

FRANCE.

Ouverture des Chambres.

Discours de M. Gambetta.

(Séance du 20 janvier.)

Le Sénat et la Chambre des Députés procèdent à l'élection de leur bureau définitif.

Les nominations faites dans les deux Assemblées attestent que le Parlement a compris la signification des votes récemment émis par le pays, et qu'il pourvu résolument le triomphe de la politique des résultats, et qui est celle du bon sens et de la modération.

Au Sénat, M. Léon Say a été du président par 170 suffrages, c'est-à-dire 23 de plus qu'à sa première élection.

A la Chambre des députés, M. Gambetta a obtenu 3 voix de plus que l'année dernière, et il est à remarquer que l'année dernière l'extrême gauche ne s'était pas prononcée contre sa réélection en tant que groupe, comme cette année. Aujourd'hui qu'il y avait environ 70 députés républicains absents qui auraient certainement voté pour M. Gambetta s'ils eussent assisté à la séance.

Avant cette solennelle formalité, il avait signalé une explosion d'enthousiasme à M. Cunéo d'Ornano, qui a déclaré que la Chambre n'avait pas le droit de siéger. "Vous êtes élus pour quatre ans, et cependant voici la cinquième fois que vous vous préparez à voter un budget; vous êtes des usurpateurs."

Cette philippique a soulevé les rumeurs de la gauche et l'indignation du vénérable président Desmazes, M. Cunéo est rappelé à l'ordre.

Après un discours M. Depeaux, qui félicite la chambre de sa sagesse et de sa modération, la série des scrutins commence et dès lors ne finit plus.

M. Gambetta est réélu président par 262 voix sur 376 votants. Il y a eu 69 bulletins blancs, 30 pour M. Brisson et 15 voix perdues. L'une de ces voix s'est portée sur Louise Michel.

On remarquera que M. Gambetta n'a pas obtenu la moitié des voix, composant la chambre. Il y a 580 députés, dont la moitié est de 285. M. Gambetta n'a que 262.

A l'exception de M. du Bodan, pour lequel un grand scrutin a été nécessaire, tous les vice-présidents et secrétaires ont été élus du premier coup.

Contrairement à son habitude M. Gambetta a lu un discours écrit en prenant place au fauteuil, en voici le texte :

Messieurs et chers collègues,

En prenant possession pour la troisième fois du fauteuil où vos suffrages m'ont appelé, je ne sens que la difficulté d'apprécier dans toute sa plénitude la reconnaissance que j'éprouve pour ce nouveau témoignage de votre haute confiance. (Très bien ! très bien !)

Cette session qui s'ouvre devant vous, et qui doit être le couronnement de notre législature, vous permettra, messieurs, de mener, non sans effort, à parfait achèvement la rude tâche que vous avait imposée le pays. (Très bien ! très bien !)

Pour aboutir complètement, comme je la disais l'an dernier, il vous reste encore beaucoup à faire, mais vous avez déjà beaucoup fait.

Vous avez, dès le lendemain de la mémorable lutte de mai à octobre 1877, inauguré l'exécution des volontés de la France ; vous avez mis fin aux entreprises du pouvoir personnel et des anciens partis.

Vous avez restauré, dans toute sa sincérité, le gouvernement du pays par le pays ; vous avez rendu Paris au parlement et le parlement à Paris ; vous avez, par un grand acte de clémence et de prévoyance politique, jeté un voile sur les restes de nos discordes civiles et, sans faire courir aucun péril à l'ordre républicain (Applaudissements), vous avez répondu aux sentiments de humanité et de générosité toujours si puissants dans notre France. (Nouveaux applaudissements et un grand nombre de bancs.)

Votre effort de pacification s'est porté surtout sur les lois d'éducation nationale ; après avoir rétabli dans leur intégrité vos droits et les lois de l'Etat trop longtemps méconnus, vous avez assuré l'instruction de tous les jeunes Français par des établissements publics où dans la loi le respect absolu de la liberté de conscience. (Très bien ! très bien !)

Vous avez fortement réorganisé l'enseignement supérieur et secondaire, doté richement les trois branches de l'éducation publique et préparé par la une magnifique moisson d'hommes pour l'avenir. (Applaudissements.)

Les travaux publics ont reçu de vous une impulsion décisive et sans précédent ; les populations qui avaient contribué de leurs deniers à la création des anciennes lignes de chemins de fer, vont jouir, par la juste réciprocité, posséder de nouveaux moyens de transports et d'échanges. (Très bien ! très bien !)

Les beaux ports que la France doit à la nature et au passé vont, grâce à votre généreux concours, prendre l'extension, la puissance qui les appelle. Dunkerque à Marseille, d'un bout effinement à un autre, vous allez accroître la prospérité de l'Europe. (Applaudissements.)

Les routes, les canaux, les chemins de fer, restaurés, agrandis ou créés, compléteront cet admirable ensemble de voies de communication terrestre et maritimes. (Applaudissements.)

A côté de l'outillage industriel et économique vous avez, avec un soin jaloux, réformé et refondu l'outillage militaire et naval de la France ; vous vous êtes montrés surtout préoccupés du personnel chargé sur terre et sur mer de la garde et de l'emploi de cet immense matériel ; la situation d'activité et de retraite de tous les officiers et soldats a été améliorée, celle des sous-officiers a été et est encore l'objet de votre constante sollicitude ; le service de l'état-major a été réorganisé.

Il vous reste par le vote de projets dont vous êtes saisis à remanier la loi de recrutement, à organiser l'administration militaire, à fixer les règles de l'avancement et à permis de croire que vous ne verrez se clore votre session que par cette dernière main au grand œuvre de la défense nationale. (Très bien ! très bien ! —Applaudissements.)

Vous avez pu accomplir un pareil programme grâce à l'admirable puissance de travail et d'épargne de notre pays qui, depuis cinq ans, vous a mis à même, en plus-values les larges dégrèvements d'impôts dont vous avez allégé chaque exercice. (Très bien ! très bien !) Vous avez établi l'équilibre des budgets, doté plus largement tous les services publics et mis hors de pair le crédit de la France.

Des lois spéciales du plus haut intérêt pour les diverses branches de l'économie sociale, la refonte intégrale de nos tarifs généraux d'douanes, la réforme postale et télégraphique, la fusion de ces deux services et une longue série de lois d'affaires testeront comme la preuve de votre activité et de votre compétence. (Très bien ! très bien !)

Enfin, en attendant de mettre par des lois les libertés publiques hors de toute atteinte, vous en avez favorisé la pratique pour tous ; vous avez déjà assuré le droit de réunion ; la liberté de la presse franchie de vos plus profondes délibérations et aussi la reconnaissance légale des associations professionnelles. (Très bien ! très bien ! — Applaudissements.)

Cette carrière si remplie, vous l'avez parcourue au milieu de la paix la plus profonde au dedans et au dehors ; c'est surtout en ce qui touche le maintien de la paix au dehors qu'on peut dire que votre union avec le gouvernement et le pays a été inaltérable. [Applaudissements prolongés sur un grand nombre de bancs.]

En dépit d'assertions sans fondement, le monde entier sait que la politique extérieure de la France ne peut causer ni donnera motifs ni aventures. [Nouveaux applaudissements répétés et prolongés.] Elle a pour garantie qui siège à la force même de l'Etat républicain où tout dépend de la souveraineté nationale [Applaudissements.] et d'une démonstration au sein de laquelle le pays extérieure, digne de lui-même, est à la fois le moyen et le but du progrès économique et de l'intérieur. (Très bien ! très bien ! —Applaudissements.)

Cette politique qui est la vôtre, ces réformes, ces résultats, ces espérances vous permettront de vous présenter avec confiance au jugement du pays, quel que soit le procédé de consultation que vous adopterez pour fabriquer le suffrage universel. [Approbation.]

Depuis que vous siégez sur ces bancs, à plusieurs reprises et sous des modes divers, la nation a eu l'occasion de se prononcer sur vos actes. Elle a toujours vigilamment approuvé votre politique, et de n'est pas au lendemain des magnifiques élections que viennent d'accomplir les communes de France qu'on peut contester votre étroite communion d'idées et de principes avec le suffrage universel. (Très bien ! très bien ! —Applaudissements.)

Je ne veux tirer qu'un enseignement de ces manifestations réitérées du pays en faveur de la République, c'est qu'il faut persévérer dans la voie où nous sommes entrés, c'est que pour répondre aux intérêts comme aux volontés de la France il nous faut entourer la République que nous avons fondée d'institutions de plus en plus libérales et démocratiques pour réunir tous les patriotes, tous les Français. (Applaudissements répétés sur un grand nombre de bancs.)

Le silence est superbe, coupé seulement par de rapides applaudissements au moment où il est question de l'amnistie, des lois d'enseignement. Mais quand le président arrive au passage où est célébré "l'union inaltérable" du pays, de la Chambre et du gouvernement, en ce qui concerne le maintien de la paix au dehors, les ronlements de bravos éclatent drus, serrés, étourdissants, pour reprendre par cinq fois, entremêlés de hurrahs.

Rarement sentiment pacifique a éclaté avec plus de furie. Et, du reste, ce n'est pas seulement à la pensée exprimée par le président que les applaudissements font fête, c'est aussi à l'homme d'Etat qui, en quelques mots, vient de réduire à néant les sanies misérables de petites machinations antipatriotiques.

Toutes les gauches, toutes, s'épanchent en un joyeux tapage, et la droite, restée pour le moment on ne sait quel faux point d'honneur-propre, laisse silencieuse, échapper l'occasion de se mêler à cette manifestation qu'elle doit cependant approuver au fond de cœur.

L'impression est l'affichage dans toutes les communes de France, de l'admirable discours que la Chambre vient d'entendre, sont votées sur la motion de M. Léon Renault par tous les républicains auxquels s'adjoint M. Robert Mitchell. A la contre épreuve il ne se lève que deux mains à droite et une à gauche, celle de M. Clémenceau !

La critique du plan de Eads.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Le *Sun* examine les propositions que fait M. Eads au gouvernement en échange de la garantie qu'il lui demande, et il n'a pas de peine à lui prouver que ces propositions sont illusoires, parce qu'il n'est pas au pouvoir de M. Eads de remplir les engagements qu'elles impliquent. L'une de ces propositions, par exemple, est que la compagnie représentée par le capitaine Eads transportera gratuitement sur son chemin de fer "les valeurs de guerre, les troupes, les malles, et autres objets, personnel et matériel, appartenant au gouvernement des Etats-Unis"; de plus le congrès aura le droit, en fixant les prix de péage, de faire une différence en faveur du commerce du Mexique et des Etats-Unis; enfin la compagnie se transportera ni valeureux ni contrebande de guerre appartenant à une nation quelconque en guerre avec les Etats-Unis.

" Exposant ces conditions, dit le *Sun*, le capitaine Eads coupe et tranche comme un astucieux et comme un diplomate d'une ancienneté, représentant une puissance ayant qualité pour réformer les traités et les lois internationales. Ainsi il se trouve qu'il existe entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne un traité connu sous le nom de traité Clayton-Bulwer, qui contient cette clause : "Les gouvernements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne déclarent par les présentes que ni l'un ni l'autre ne prendra ou ne conservera pour lui un contrôle exclusif sur le dit canal maritime." Cette clause s'applique spécialement à un canal maritime par le Nicaragua, mais il a, en réalité, une portée plus étendue, à raison de l'article VIII par lequel les deux gouvernements sont engagés à étendre leur protection à tout canal ou chemin de fer à travers l'isthme. Il est ainsi conçu : "Et cette protection sera spécialement étendue à toutes communications interocéaniques, soit par canal ou par chemin de fer, qu'il est actuellement projeté d'établir par voie de Tehuantepec ou de Panama. Cependant, en accordant leur protection collective à tels canaux ou railways qui sont spécifiés dans cet article, il est toujours entendu par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne que les parties les construisant ou les possédant n'imposeront pas d'autres charges ou conditions de commerce que celles approuvées comme justes et équitables par ces gouvernements, et que les mêmes canaux et chemins de fer, étant ouverts aux citoyens et sujets des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne sur le pied de l'égalité, seront ouverts aux mêmes conditions aux citoyens et sujets de tout autre Etat qui voudra y étendre sa protection dans les mêmes termes stipulés par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne."

Après cette citation, le *Sun* fait justement remarquer que M. Eads fait preuve d'une extrême outrecuidance en prétendant substituer son autorité à celle des traités. Il omets à plaisir joints par-dessus le traité Clayton-Bulwer en offrant des conditions différentielles au profit du Mexique et des Etats-Unis, et en accordant à ceux-ci le droit de transport de leur personnel et de leur matériel de guerre à l'exclusion des autres nations. Le *Sun* s'attache ensuite à démontrer combien le projet du capitaine Eads est mal conçu, mal agencé, impossible dans toutes ses parties, impraticable sur tous les points, et il conclut ainsi :

"La possibilité de transporter sûrement de grands bâtiments lourdement chargés d'une mer à l'autre par le chemin de fer proposé, c'est là une question à résoudre par les ingénieurs, constructeurs de navires, et par les experts nautiques employés par les assureurs. Le capitaine Eads apporte le témoignage de plusieurs ingénieurs, notamment de la Nouvelle-Orléans, de St-Louis, villes qui attendent les plus grands avantages d'une route de transit par Tehuantepec. D'un autre côté ces plans sont péremptoirement condamnés par des autorités telles que William J. Maldine, John Roach, lieutenant-commandant Gorringe, Harlan, Hollingsworth et Cie, et Stevens. Le bill Eads, qui a été préparé avec soin par Eads lui-même et ses conseillers, et qu'ils espèrent pousser au congrès en toute hâte, n'attribue pas de contrôle au gouvernement sur le coût du railway projeté, ni de surveillance sur les dépenses courantes. Les dépenses courantes sont simplement portées en bloc à 50 0/0 des recettes brutes. Tous les déboursés sont laissés à la seule discrétion du capitaine Eads.

Il n'a pas été fait une assez impudente et aussi injustifiable demande de subsides au congrès depuis dix ans."

Encore des Bottes Fanchi : St. Roque.

Notice.

Le dernier congrès et les dernières pluies n'ont causé aucune interruption dans le roulage des trains sur le Grand Chemin de Fer de Jackson.

J. W. COLEMAN,
7 fév—2t Adt'g G. Pa.

AVIS.—Les actionnaires dont les noms suivent sont priés de passer au bureau de la poste, pour toucher les dividendes sur leurs actions de "N. O. Credit Foncier Association" en liquidation.

Antonio Pons, 4 actions.
W. Bonnard, 4 actions.
M. J. E. Eyssautier, 5 actions.
John Jackson, 4 actions.

G. PASCAL,
Chairman des commissaires liquidateurs.
8 fév—6f Nos 74 et 76 rue Peydras.

A VENDRE,
DU PLANT DE RIZ DE CHOIX DE HONDURAS ET DE LA CAROLINE.
ALLEN & SYME,
89, 91 et 93 rue Tchoupitoulas.
8 fév—6f.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 8 FEV—CLASSE No 32
Tirage de 6 heures P. M

64 54 32 74 55 11 26 5 90 39 80 40 20 —

Les tirages ci-dessus, publiés chaque jour dans les pages journaux, en font un public et journalier objet dans les mains de la Compagnie.
Un témoignage, entre mille autres signées
C. S. 8 fév 1881—4 heures P. M
ADAM GOFFER,
LOUIS DUFOUR,
Commissaires.

Les gens de tout temps consultent, pas vrai, ceux qui en font leur métier ?

GRANDE VENTE
DE
MARCHANDISES
PENDANT 15 JOURS
Pour Clôre la Saison d'Hiver
CHEZ
DANZIGER.

500 Manteaux et Dolmans
seront vendus à moitié du prix primitif.

2000 Châles Laine Kasher Jacquard, Brochés, Fantaisies, Tartans, etc., etc.
dans réduits de moitié.

Voici le moment d'acheter les
Couvertures de laine
1200 COUVERTES LAINE de tout genre offertes à un grand sacrifice pour défaire.
1000 COURTEPOINTES OUATÉES ont toutes été réduites à moitié prix.

Tous nos Cachemires couleurs et Cachemires Indiens ont tous subi une grande réduction.

Les articles pour ROBES tels que Popelines brochées, soie ou laine en belle qualité, sont réduits de 40 0/0.

800 OMBRELLES
—ET—
DEMI - PARAPLUIES
POUR DAMES

ont tous été grandement réduits afin de faire de la place pour le grand assortiment que nous recevons prochainement.

Lingerie pour dames.

Ce département de Blanc de dames pour dames et enfants est toujours confié aux mains compétentes prêt à remplir n'importe quel ordre pour TROUSSEAU quelque soit la somme mise. Toute notre LINGERIE est faite du meilleur matériel, bien cousue et finie. Un immense assortiment toujours en main de Chemises, Peignoirs, Pantalettes, Robes de chambre, etc., etc.

Le département de Confections Robes a donné un entière satisfaction cette saison. Le coupeur favorite nous avons remplit plusieurs ordres pour ROBES de BAL qui ont été admirées de tous.

Un grand assortiment d'Articles de Deuil à des prix réduits.

200 pièces Soieries noires de Monson Trafford, Bonnets et autres qui tous subi une grande réduction pour cette saison.

8 caisses d'articles de ménage
tels que Toile Damas, Fil pour Nappes, Serviettes-Mains, Serviettes damassées, Bolduc pour Monogramme, ouvré, fil et coton, ouvré offerts à un prix réduit afin de faire de la place pour les nouvelles marchandises qui arrivent.

POUR
Soirées et Bals
Un grand assorti